



Marie-Joëlle Doré-Bergeron



Monsieur Philippe Tomlinson
Maire
Arrondissement Outremont
Montréal

Monsieur Tomlinson,

J'ai assisté récemment aux deux consultations publiques concernant les nouveaux règlements de stationnement dans notre arrondissement. Ces règlements, avec lesquels je suis en désaccord depuis leur introduction, me sont apparus suite à ces 2 consultations encore plus remplis de contradictions, et ce à de nombreux niveaux. De plus, j'ai été sidérée lors de la première rencontre par l'incapacité de Madame Leblanc, représentant votre équipe, à répondre adéquatement à la moindre question soulevée, en partie par ignorance, en partie par manque de pouvoir décisionnel. Ceci reflétait bien à mon avis le manque de préparation, de sérieux et de professionnalisme de votre équipe dans l'élaboration et la mise sur pied de cette politique, qui semble avoir été créée sur un coin de table par des individus ne connaissant pas les enjeux et les réalités des citoyens outremontais, réalités qui d'ailleurs ne sont pas les mêmes selon notre lieu de résidence dans l'arrondissement.

J'attends l'issue de cette consultation publique et les conclusions du rapport de l'organisme Convercité avec impatience. Bien que vous avanciez mettre ces nouveaux règlements de l'avant dans une optique de verdissement de l'arrondissement, aucune action concrète n'a réellement été proposée par votre équipe. D'ailleurs, suite à la consultation publique de la semaine dernière, il me semble plutôt que l'arrondissement verra probablement ses places de stationnement plus fréquemment utilisées par les automobilistes résidant à l'extérieur de notre secteur. Dans ce contexte, il serait donc plus juste de dire que votre nouvelle politique de stationnement, au final, causera plus de tort que de bénéfices pour les Outremontais.

Vous avancez que l'argent généré par cette nouvelle taxe servira à financer une étude sur les émissions de gaz à effet de serre dans notre arrondissement. Vous donnez

l'exemple des « vieux immeubles et édifices » d'Outremont qui pourraient être responsable d'une bonne partie de ces émissions. Que ferez-vous avec ces résultats obtenus? Rénover tous ces vieux bâtiments, qui doivent d'ailleurs représenter la majorité des immeubles de notre entourage? Obliger les propriétaires à les rénover? Utiliser l'argent des contribuables pour financer une étude qui, à mon avis, ne vous permettra pas par la suite de passer à des actions concrètes et faisables est un gaspillage évident de ressources monétaires et humaines. Outre le financement de cette étude futile, vous ne semblez pas avoir de plans concrets de verdissement, ce qui représente pourtant la raison d'être, selon votre équipe, de la mise sur pied de votre nouvelle politique de stationnement.

Je suis principalement inquiète par la règle de stationnement de 2 heures gratuit dans nos rues pour les non résidents. Cette règle fait mal à plusieurs personnes sur de nombreux aspects. Premièrement, elle contribuera à mon avis et de l'avis de plusieurs autres citoyens à l'amplification de l'isolement social de plusieurs résidents du quartier. De plus, elle nuira énormément aux propriétaires et employés des petits commerces qui jalonnent nos rues et font de notre quartier un endroit dynamique et sympathique. Les professeurs et éducateurs/éducatrices en garderie en feront également les frais, et par le fait même les jeunes familles et les enfants du quartier.

Je tiens également à préciser que ce choix arbitraire de 2 heures de stationnement n'est pas basé sur des inquiétudes fondées. Vous avancez que le nouveau campus Mil entraînera un flot de nouveaux automobilistes venant se stationner dans nos rues si nous mettons une limite de temps plus longue, soit 4 heures par exemple. Pourtant, les représentants universitaires entendus lors des consultations, qui eux ont bien fait leurs devoirs, sont clairs sur une chose: Le nombre total de personnes qui viendront en auto vers le nouveau campus ne représente pas une menace pour les places de stationnement dans le quartier.

Je considère également que votre décision de demander aux visiteurs leurs plaque d'immatriculation représente une atteinte à la vie privée des citoyens. Nous ne devrions pas être tenus de vous faire connaître l'identité de personnes qui viennent nous visiter...

En bref, Monsieur Tomlinson, comme un nombre significatif des citoyens d'Outremont, je tiens à réitérer mon mécontentement face à votre décision d'aller de l'avant avec cette politique de stationnement. J'espère que vous serez à l'écoute des gens que vous représentez et qui vous ont porté au pouvoir, et ferez les changements

nécessaires pour modifier, et améliorer, il va sans dire, ces nouveaux règlements qui pour le moment me semblent plutôt refléter un manque de cohésion flagrant.

Je propose d'emblée certaines modifications à ce règlement complètement erratique:

- 1) Augmenter la durée de stationnement gratuit pour les non détenteurs de vignette, le faisant passer de 2 heures à 4 heures
- 2) Diminuer considérablement les frais d'achat de vignette pour les non résidents, actuellement actuellement fixé à 100\$ par mois (donc 1200\$ par année). Ils devraient, à mon avis, être au même prix que les vignettes des résidents.
- 3) La distribution de cartons de stationnement (5 est un minimum à mon avis) à tous les résidents du quartier, que ceux-ci pourront ensuite prêter aux visiteurs qui viennent à leur domicile au lieu de devoir remplir sur internet des demandes de vignettes temporaires. Cette méthode se veut beaucoup plus accessible à l'utilisation pour les gens non familiers avec l'utilisation de l'ordinateur et répond également au problème d'atteinte à la vie privée créé par l'obligation de fournir l'identification des visiteurs.
- 4) Enfin, je m'attends à avoir un plan de verdissement clair et je souhaiterais la création d'un comité de citoyens qui participera aux décisions quant à l'utilisation de l'argent généré par le ce nouveau règlement. Je n'ai pas confiance en votre équipe pour la mise sur pied de projets concrets et qui auront des impacts réels à court terme sur notre environnement et sa qualité. Vous semblez en effet agir sans faire de concertation au préalable et sans étudier adéquatement vos dossiers, ce qui représente un manque de professionnalisme et un réel problème pour nous, les citoyens qui subissons ensuite les conséquences de vos décisions fondées sur des analyses erronées...

Marie-Joëlle Doré-Bergeron